



DÉVELOPPER UNE CULTURE de sécurité et de radioprotection

Qu'est-ce que la culture de sécurité nucléaire et de radioprotection ?

C'est la capacité de la population, des élus et de l'ensemble des parties prenantes du secteur nucléaire à **adopter ou mettre en œuvre des comportements adaptés face à une situation accidentelle.**

En situation d'urgence ou post-accidentelle, quels sont les risques ?

L'exposition de la population à des rayonnements ionisants et la contamination de l'environnement par des substances radioactives font partie des principaux risques.

Les conséquences d'un accident nucléaire restent diverses et complexes (économiques, sanitaires, sociales, environnementales) et doivent être traitées dans la durée.

LES FRANÇAIS ET LE RISQUE



Depuis 2005, l'ASN mène une enquête de perception auprès des Français sur le risque nucléaire.

Ce baromètre constitue une photographie unique sur le temps long des attentes en matière d'information et de gestion des situations d'urgence et sur la connaissance des citoyens de l'organisation du secteur.

Pour **70%** du grand public (+4%) et **83%** des riverains (+13%), le risque lié aux installations nucléaires est acceptable au regard des avantages de l'énergie nucléaire.

Néanmoins, pour 22% du grand public (-2%) et 15% des riverains (-11%), ce risque est inacceptable et justifie une sortie rapide du nucléaire.

Les comportements à adopter en cas d'alerte nucléaire sont globalement bien connus des riverains des installations nucléaires :

- écouter la radio, les médias → **81%** ;
- se mettre à l'abri dans un bâtiment → **77%** ;
- à l'exception de ne pas aller chercher ses enfants à l'école → **48%**.
- avaler un comprimé d'iode sur consigne du préfet → **80%** ;
- Plus on s'éloigne des installations nucléaires, moins les recommandations sont connues.



40% des riverains font confiance à l'État pour transmettre l'information la plus fiable possible en cas d'accident contre 57% pour les associations et 56% pour l'ASN.



Méthodologie de l'enquête « baromètre de connaissance et d'image de l'Autorité de sûreté nucléaire, vague de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus ; parmi lequel 530 riverains d'une installation nucléaire est assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, PCS de la personne de référence), région et catégorie d'actes. Ces chiffres sont analysés au regard de la 16^e vague datée de 2020.

LE NUCLÉAIRE

Les résultats 2022 montrent que la culture de sécurité et de radioprotection en France doit être renforcée.

À la quasi-unanimité (**93%** du grand public et **94%** des habitants qui vivent dans un rayon de 10 km autour d'une installation nucléaire), les Français estiment que **les pouvoirs publics devraient appliquer le principe de précaution**, même s'il y a un doute, et quitte à prendre des mesures excessives en cas d'accident dans une centrale.



En cas d'accident, les riverains – et plus encore les riverains à proximité d'une centrale – feraient davantage confiance aux décisions prises par l'opérateur de la centrale (64% et 71%), l'ASN (63% et 68%) ou bien aux acteurs locaux (54% et 67%) plutôt qu'aux décisions du gouvernement (44% et 54%) ou au comportement des autres riverains (49% et 52%).

ue 17 > échantillon national de 2 032 personnes représentatif aire de base (INB). La représentativité de cet échantillon agglomération. Dates du terrain : octobre à décembre 2021.

La sensibilisation des citoyens reste un défi majeur

Les enseignements de la dernière campagne de distribution d'iode

Organisée en 2019 et 2020 à la suite de l'extension des plans particuliers d'intervention (PPI), la dernière campagne de distribution de comprimés d'iode concernait les personnes résidant dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour des centrales nucléaires. 25 % seulement des particuliers ont retiré leurs comprimés en pharmacie, un résultat inférieur à la précédente campagne,

menée en 2016 et 2017 dans un rayon de 0 à 10 kilomètres, alors même que le dispositif d'information était identique (courrier nominatif, relations presse, réseaux sociaux, publications en ligne, mise en place d'un n° vert).

25 %
seulement des particuliers ont retiré leurs comprimés en pharmacie

Anticiper les conséquences à long terme d'un accident nucléaire

Le Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire (Codirpa) a été créé en 2005 et mandaté par le gouvernement pour réfléchir et proposer une doctrine de gestion post-accidentelle, publiée en 2012 dans sa première version.

Les travaux du Codirpa se sont depuis poursuivis pour intégrer des évolutions récentes, règlementaires, techniques ou issues du retour d'expérience des accidents nucléaires de Tchernobyl et de Fukushima.



Un rapport du Codirpa, publié en 2022, a identifié plusieurs principes à suivre pour renforcer la culture de sécurité et de radioprotection autour des installations nucléaires : impliquer les territoires, inscrire les actions dans la durée, partir des attentes du public, travailler en partenariat, organiser le partage des outils pédagogiques, etc.

Ces résultats illustrent la nécessité de développer une culture de sécurité et de la radioprotection.

Participation des citoyens à la construction de la doctrine post-accidentelle



En 2021 et 2022, sur décision du Codirpa, l'ASN et les commissions locales d'information se sont associées pour constituer des panels de citoyens autour du thème des denrées fraîches cultivées localement (potagers, vergers) et les produits de la chasse, de la pêche et de la cueillette dans la gestion des conséquences d'un accident nucléaire.

Ces échanges se sont déroulés à Golfèche (novembre 2021), Tricastin (décembre 2021), Paluel-Penly (janvier 2022) et Dampierre-en-Burly (février 2022).

Le Codirpa entend systématiser la constitution de panels de citoyens afin d'évaluer la compréhension par la population des actions de protection proposées, mesurer leur acceptabilité et recueillir des propositions.

Premier pays européen producteur d'énergie nucléaire, la France est particulièrement concernée par le développement d'une culture du risque nucléaire solide et partagée par tous – pouvoirs publics, associations, élus, riverains des installations nucléaires, citoyens, etc. Informer des risques, des moyens de les prévenir ou de s'en protéger, partager des données claires et fiables font partie des priorités de l'ASN.

Avec l'appui des commissions locales d'information (CLI) notamment, l'ASN mène chaque année des actions en ce sens auprès des riverains d'installations nucléaires et du grand public.



15-21, rue Louis Lejeune, 92120 Montrouge

E-mail: info@asn.fr

Téléphone: 01 46 16 40 00

asn.fr

